

ARRETE N° 004446 MINFOPRA DU

Portant ouverture d'un concours de formation pour le recrutement de dix (10) élèves Ingénieurs de la Météorologie à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSPY) de l'Université de Yaoundé I, au titre de l'année académique 2017/2018.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°75/781 du 18 décembre 1975 portant statut particulier du corps des fonctionnaires de la Météorologie, modifié par le décret n°76/329 ;

Vu le décret n°94/199 du 7 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le décret n°2000/287 du 12 octobre 2000 ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;

Vu le décret n°2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le régime général des concours Administratifs,

ARRETE :

Article 1^{er}. - (1) Un concours de formation pour le recrutement dix (10) Ingénieurs de la Météorologie à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSPY) de l'Université de Yaoundé I, est ouvert au titre de l'année académique 2017/2018.

(2) Les épreuves écrites dudit concours se dérouleront les **28 et 29 octobre 2017** au centre unique de Yaoundé.

Article 2. - Peuvent faire acte de candidature, les Camerounais des deux (02) sexes remplissant les conditions suivantes :

a)- être âgé de 17 ans au moins et de 31 ans au plus au 1^{er} janvier 2017 (**être né entre le 01/01/1986 et le 01/01/2000**) ;

b)- être titulaire d'une Licence ou de tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Yaoundé I obtenue dans l'une des disciplines suivantes : **Météorologie, Mathématiques et Physique.**

Article 3. - Les dossiers de candidature qui seront reçus complets et contre récépissé au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction du Développement des Ressources Humaines de l'Etat, (4^{ème} étage, portes **405** et **409**), ou dans les Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative jusqu'au vendredi **13 octobre 2017**, délai de rigueur, devront impérativement comprendre les pièces suivantes :

1. Une fiche d'inscription timbrée à mille (1 000) francs CFA, dont l'imprimé est disponible dans les services du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ou dans les Délégations Régionales du même Ministère et téléchargeable sur le site internet : <http://www.minfopra.gov.cm> ;
2. Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance signée par une autorité civile compétente ;
3. Une copie certifiée conforme du diplôme exigé, signée par une autorité civile compétente ;
4. Une copie certifiée conforme du diplôme de Baccalauréat, signée par une autorité civile compétente ;



5. Une attestation de présentation de l'original dudit diplôme ;
6. Les relevés de notes du Baccalauréat et des trois dernières années passées dans l'Institution Universitaire ayant délivré le diplôme ;
7. Une quittance de versement de la somme de quinze mille (15 000) francs CFA délivrée par le Chef de Service des Concours Directs et de Bourse ou par le Chef de Service des Recrutements et de la Formation dans les Délégations Régionales du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
8. Un extrait de casier judiciaire, bulletin n°3 ;
9. Un certificat médical délivré par un médecin exerçant dans le secteur public ;
10. Un curriculum vitae et studiorium ;
11. Quatre photos d'identité (4x4) ;
12. Une enveloppe timbrée à cinq cents (500) Francs CFA à l'adresse du candidat (format A4).

N.B:

- Les candidats agents de l'Etat relevant du Code du Travail et remplissant les conditions fixées à l'article 2 devront fournir une copie de leur contrat de travail ou décision d'engagement.
- Tout dossier incomplet, en retard ou dont les pièces sont signées dans un commissariat de police ne sera pas accepté.
- Les pièces légalisées par une autorité administrative, municipale ou judiciaire doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date du dépôt des dossiers.

Article 4.- (1) Le programme des épreuves du concours est celui du cycle de Licence.

(2) Les épreuves du concours qui auront lieu au centre unique de Yaoundé, se dérouleront aux dates et heures ci-après :

| Dates | Épreuves | Horaires | Durées | Coef. | Note éliminatoire |
|-----------------|--|-------------|--------|-------|-------------------|
| 28 octobre 2017 | Culture Générale | 8 H - 12 H | 04 H | 2 | 05/20 |
| | Physique | 13 H - 17 H | 04 H | 3 | 05/20 |
| 29 octobre 2017 | Mathématiques | 8 H - 12 H | 04 H | 3 | 05/20 |
| | Langue : Anglais pour les Francophones et Français pour les Anglophones. | 13 H - 15 H | 02 H | 2 | 05/20 |

(3) L'heure limite d'accès dans les salles est impérativement fixée à 7h 00.

Article 5.- Les résultats définitifs du concours seront publiés par acte du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Article 6.- Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 03 OCT 2017



Le Ministre de la Fonction Publique
et de la Réforme Administrative,



ANGOUING Michel Ange

**PROGRAMME DU CONCOURS D'ENTRÉE EN 3^{ÈME} ANNÉE DE L'ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE POLYTECHNIQUE DE YAOUNDE, FILIÈRE :
MÉTÉOROLOGIE**

I- MATHÉMATIQUES

ANALYSE

- I) Ensemble des nombres réels ;
 - Propriétés de \mathbb{R} ;
 - Suite des nombres réels ;
 - Suite des fonctions numériques.
- II) Fonctions numériques d'une variable réelle
 - Continuité et dérivation ;
 - Intégrales de Riemann ;
 - Équations différentielles ordinaires.
- III) Séries
 - Séries numériques ;
 - Séries de fonctions, séries entières et séries de Fourier.
- IV) Fonctions numériques de plusieurs variables réelles
 - Continuité ;
 - Différentiabilité ;
 - Recherche d'extrema ;
 - Intégrales multiples, Intégrales curvilignes, Intégrales de surface, Formule de Stokes.

ALGÈBRE

- I) Structure Algébrique
 - Groupe ;
 - Anneaux ;
 - Corps et Algèbre.
- II) Réduction des endomorphismes en dimension finie
- III) Algèbre multilinéaire
 - Formes quadratiques ;
 - Formes Hermitiennes ;
 - Produit scalaire ;
 - Espace Euclidien.

PROBABILITÉS

- I) Analyse combinatoire
- II) Calcul des probabilités, Théorème Central Limites
- III) Variables aléatoires
- IV) Lois de probabilités classiques
- V) Échantillonnage et Estimations Statistique
- VI) Tests d'Hypothèses
- VII) Régression et Corrélation

GÉOMÉTRIE

- I) Espaces affines
 - Barycentres ;
 - Produit vectoriel, produit mixte.
- II) Courbes et surfaces



II- SCIENCES PHYSIQUES

MÉCANIQUE

- Mouvement relatif et invariance galiléenne ;
- Dynamique des particules ;
- Travail et énergie ;
- Oscillateurs harmoniques ;
- Loi de force en inverse du carré de la distance ;
- Dynamique élémentaire des solides ;
- Transformée de Lorentz ; vitesse de la lumière ;
- Gravitation et lois astronomique ;
- Notions de dynamique relativiste.

THERMODYNAMIQUE

- Température, pression ;
- Quantité de chaleur et calorimétrie ;
- Travail et chaleur ;
- Gaz parfait et gaz réel ;
- Principes de la thermodynamique ;
- Chaleur latente et changement d'état.

OPTIQUE GÉOMÉTRIQUE ET ONDULATOIRE

- Lois de l'optique géométrique ;
- Imagerie optique ;
- Systèmes centrés ;
- Instruments d'optique ;
- Interférométrie lumineuse ;
- Diffraction à l'infini.

ÉLECTROMAGNÉTISME

- Charge électrique ;
- Interaction électrostatique ;
- Calculs de champs et de potentiels ;
- Dipôle électrostatique ;
- Champ magnétique ;
- Force et énergie magnétique ;
- Induction magnétique ;
- Équations de Maxwell ;
- Propagation des ondes électromagnétiques ;
- Énergie électromagnétique ;
- Dipôle électrique oscillant.

CHIMIE DE BASE

- Thermodynamique chimique ;
- Liaison chimique ;
- Atomistique ;
- Solutions et équilibres chimiques ;
- Chimie descriptive et structurale.

